



Agence Départementale de Développement Touristique

Vaucluse - Tourisme

12 rue collège de la Croix – BP 50147

84008 Avignon cedex 01

T. 04 90 80 47 00

info@provenceguide.com

Marché Public de services Acte d'Engagement

Personne publique

Agence Départementale de Développement Touristique – Vaucluse Tourisme

Pouvoir adjudicateur

Monsieur le Président de l'Agence Départementale de Développement Touristique – Vaucluse Tourisme

Objet du marché

Traductions pour Dossiers de presse et professionnels, brochures, E-news, éditos et Objets touristiques de « Base de données »

Descriptif des lots

LOTS		
N°	DESIGNATION	Cocher *
1	GB : Articles blog, Dossiers de presse et professionnels, brochures, E-news, éditos	
1(a)	GB : Objets touristiques de « Base de données »	
2	D : Dossiers de presse et professionnels, brochures, E-news, éditos	
2(a)	D : Objets touristiques de « Base de données »	
3	NL : Dossiers de presse, brochures, E-news, éditos	
3(a)	NL : Objets touristiques de « Base de données »	
4	I : Dossiers de presse	

* *cocher la case du lot pour lequel vous soumissionnez. Plusieurs choix possibles.*

Mode de passation

Le présent marché est passé suivant la procédure adaptée (article 28 du CMP)

Date du marché

Numéro du marché

Identifiants

Ordonnateur : Monsieur le Président de l'Agence Départementale de Développement Touristique – Vaucluse Tourisme

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier de l'Agence Départementale de Développement Touristique – Vaucluse Tourisme

1. Contractant (s)

Je soussigné,

Nous soussignés, *(page à dupliquer pour autant de traducteurs concernés)*

A <input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Nom et prénom	
Langue :	anglais britannique <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/>
Est-ce votre langue maternelle ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si plusieurs choix, merci de préciser le niveau de maîtrise :	
.....	
.....	
Domicilié à	
Téléphone :	
eMail :	
Site Internet :	
B <input type="checkbox"/> ET / OU Agissant pour le nom et le compte de la Société : <i>(remplir uniquement si utile)</i>	
Merci de préciser dans cette partie si le prestataire dépend d'une société de regroupement de traducteurs, en particulier dans le cas d'une société basée en France, et d'un (ou plusieurs) traducteur (s) basé (s) à l'étranger <i>(la partie supérieure « A » est donc à remplir pour chacun des traducteurs différents envisagés)</i>	
NOM :	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Téléphone	
Télécopie	
A ou B	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription (SIREN)	
<input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou	
<input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	

Après avoir pris connaissance du Cahier des charges :

Je m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations, dans les conditions ci-après définies.

Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, à exécuter les prestations, dans les conditions ci-après définies.

Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés conjoints, à exécuter les prestations, dans les conditions ci-après définies.

Je m'engage sans réserve à indiquer la nature de tous travaux exécutés par des sous-traitants, dont je préciserai le nom et la fonction sur le formulaire « acte spécial de sous-traitance » DC4 édité par le MINEFI

2. L'entreprise :

est mandataire des entrepreneurs **groupés** **solidaires**
 conjointes

L'offre ainsi présentée ne me (nous) lie que si son acceptation m'est (nous est) notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

3. Prix

Les modalités de variation des prix sont fixées dans le Cahier des charges.

Les prestations sont réglées **par application des prix figurant dans le bordereau des prix** aux prestations réellement exécutées.

4. Durée du marché et délai d'exécution

4-1 Le marché est conclu pour une durée de 1 an, reconductible par 1 fois 1 an sauf dénonciation 1 mois avant échéance.

4-2 Les délais d'exécution sont fonction des tâches réparties dans chaque lot, tels que décrits dans le Descriptif des Lots.

Le prestataire s'engage à respecter les délais convenus avec son interlocuteur pour chacune des opérations de traduction contractée.

5. Paiements

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le Cahier des charges.

Compte(s) à créditer – (joindre un relevé d'identité bancaire ou postal par compte à créditer)
(Paiement par virement, réf. Cahier des charges).

Numéro :

Banque :

Centre de chèques postaux de :

Trésor public :

6. Litige

En cas de litige, seul le Tribunal Administratif de Nîmes (30) est compétent.

Fait en un seul original

**Est acceptée la présente offre
pour valoir acte d'engagement.**

Le pouvoir adjudicateur,

à
le :

à : Avignon
le :

Mention(s) manuscrite(s) "*lu et approuvé*"
Le(s) prestataire(s),

Président de l'Agence Départementale de
Développement Touristique – Vaucluse
Tourisme



**Agence Départementale de Développement Touristique
Vaucluse - Tourisme**

12 rue collège de la Croix – BP 50147
84008 Avignon cedex 01
T. 04 90 80 47 00
info@provenceguide.com

Marché Public de services

Bordereau de Prix

<i>Dossier suivi par :</i>	
Signature :	Date :

Personne publique

Agence Départementale de Développement Touristique – Vaucluse Tourisme

Pouvoir adjudicateur

Monsieur le Président de l'Agence Départementale de Développement Touristique – Vaucluse Tourisme

Objet du marché

**Traductions Dossiers de presse et professionnels, brochures, E-news, éditos et Objets touristiques
« Base de données »**

Objet détaillé

LOTS		
N°	DESIGNATION	Tarif/mot HT(remplir les cases pour lesquels vous soumissionnez)
1	GB : Articles Blog, Dossiers de presse et professionnels, brochures, E-news, éditos	
1(a)	GB : Objets touristiques de « Base de données »	
2	<u>D</u> : Dossiers de presse et professionnels, brochures, E-news, éditos	
2(a)	<u>D</u> : Objets touristiques de « Base de données »	
3	<u>NL</u> : Dossiers de presse, brochures, E-news, éditos	
3(a)	<u>NL</u> : Objets touristiques de « Base de données »	
4	<u>I</u> : Dossiers de presse	

Lot 1(a) – 2(a) – 3(a)	
Objets touristiques « base de données » en full web	
NOM DU PRESTATAIRE :	
Dossier suivi par :	
Signature :	Date :

Tout lot coché engage le soumissionnaire pour l'ensemble des prestations incluses dans le lot

Contenu base de données : mise à jour des pages des adhérents, des festivités, des prestataires etc www.provenceguide.com + sites dédiés	Langues	Tarif /mot HT(remplir les cases pour lesquels vous soumissionnez)
Lot 1(a)	GB	
Lot 2(a)	D	
Lot 3(a)	NL	



**Agence Départementale de Développement Touristique
Vaucluse - Tourisme**

12 rue collège de la Croix – BP 50147
84008 Avignon cedex 01
T. 04 90 80 47 00
info@provenceguide.com

Cahier des Charges

Marché passé selon la procédure adaptée
(article 28 du Code des Marchés Publics)

PRESTATIONS DE SERVICES

Objet de la consultation:

Traductions de Dossiers de presse et professionnels, brochures, E-news, éditos et Objets touristiques de « Base de données »

DIRECTION : Martine TESTON

Contact : Sylvie Poux –
poux-s@provenceguide.com

CHAPITRE 1 : DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

ARTICLE 1 : CARACTERISTIQUES DU MARCHE

1.1 Objet du marché et description sommaire des prestations

L'ADT Vaucluse Tourisme engage une campagne de recrutement pour des **missions de traductions à destination de divers supports et en plusieurs langues (GB, D, I, NL)**.

Ces traductions porteront sur des textes déjà existants, ou à venir, dont le volume ne peut être estimé à ce jour, mais dont la régularité et l'importance imposent un engagement contractuel avec le(s) futur(s) prestataire(s).

1.2 Structure de la consultation

Les prestations attendues sont réparties en lots de consultation désignés ci-après, qui seront traités par marchés séparés

LOTS		
N°	DESIGNATION	Cocher *
1	GB : Articles blogs, Dossiers de presse et professionnels, brochures, E-news, éditos	
1(a)	GB : Objets touristiques de « Base de données »	
2	<u>D</u> : Dossiers de presse et professionnels, brochures, E-news, éditos	
2(a)	<u>D</u> : Objets touristiques de « Base de données »	
3	<u>NL</u> : Dossiers de presse, brochures, E-news, éditos	
3(a)	<u>NL</u> : Objets touristiques de « Base de données »	
4	<u>I</u> : Dossiers de presse.	

1.3 Structure du marché

Les prestations des lots 1-2-3-4, sont exécutées par l'émission de bons de commande successifs selon les besoins, établis sur la base d'un devis estimatif après réception des textes à traduire.

Les prestations liées à la Base de données, lots 1(a)-2(a)-3(a) sont directement exécutées sur la base de données en ligne, suite à l'envoi par mail d'un fichier d'objets à traduire (confirmé par accusé de réception).

1.4 Critères d'attribution

L'attribution du marché se fera en fonction de critères spécifiques, établis comme suit :

- Prix de la prestation (60 %)
- Valeur technique (40% : Connaissance territoire, réf. Touristiques, langues, structure de l'équipe et de la relation client)
-

ARTICLE 2 : CONDITIONS D'EXECUTION

L'ADT procède régulièrement à des contrôles post-translation.

En cas de non satisfaction justifiée, le prestataire s'engage à effectuer à sa charge en retour les corrections requises. Si celles-ci s'avèrent non satisfaisantes et après rappel, le contrat de prestations entre les deux parties sera rompu.

ARTICLE 3 : PRIX

3.1 Forme du prix

Le marché est établi comme suit pour chaque langue :

Lots1-2-3-4-1(a)-2(a)-3(a): prix au mot / dossiers de presse, brochure, édito, Objets touristiques de « Base de données ...

La TVA applicable est à l'appréciation du prestataire, selon la législation en vigueur à laquelle il est assujéti.

Les prestations faisant l'objet du marché seront facturées par application des prix, dont le libellé est donné dans les bordereaux de prix.

3.1.1 Les devis

L'ADT Vaucluse Tourisme fera une demande de devis avant de passer commande. (Éléments des lots 1-2-3-4)

En retour, le titulaire du marché devra transmettre **dans les 24 heures** suivant cette demande un devis reprenant : l'intitulé du dossier concerné, le nombre de mots estimé, le tarif appliqué.

3.1.2 Les bons de commande

Sur les bons de commande transmis au prestataire figurent un numéro de commande ainsi que le service et l'adresse de facturation.

3.2 Nature du prix

Ferme

3.3 Mois d'établissement du prix du marché

Le prix du marché est réputé établi sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de réception des offres ; ce mois est appelé « mois 0 ».

ARTICLE 4 : SOUS-TRAITANCE

La sous-traitance est admise

ARTICLE 5 : MODALITES ET DELAIS DE REGLEMENT.

5.1 Mode de règlement

Conformément à l'article **98** du CMP, les sommes dues au titre des prestations seront réglées par virement dans un **délai global de paiement de 45 jours** de facturation après service rendu.

Chaque lot devra être facturé séparément, et devra indiquer : date de la commande + nom des objets touristiques issus de la base de données + nombre de mots.

ARTICLE 6 : PIÈCES CONTRACTUELLES.

Les dossiers des candidats seront transmis par voie postale ou par email permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir la confidentialité et spécifiera en caractères lisibles « Appel d'Offres – Traduction »

Pièces particulières à fournir lors de la remise des offres :

Propres à l'appel d'offre :

- Acte d'engagement dûment daté et signé
- Bordereaux de prix, dûment datés et signés

Administratives et juridiques :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 323-1 du code du travail;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Attestation justifiant la régularité des situations fiscale et sociale (Attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF, Impôts)

Personnelles :

- Curriculum vitae

- Présentation d'une liste des principales références au cours des trois dernières années, indiquant le destinataire public ou privé, la date et la nature des missions.
- Description de **l'équipement technique**, et des mesures employées par l'opérateur économique pour assurer la qualité des travaux demandés dans le présent appel d'offre (équipement informatique, entres autres : connexion web, boîte mail avec capacité de stockage suffisante pour réceptionner fichiers, travail sur base de données en full web)
- Références **dans le secteur touristique**
- Références liées à la **connaissance du Vaucluse**
- Références liées au **travail du traducteur**

ARTICLE 7 : PENALITES

7.1. Pénalités pour retard :

7.1.1. Les pénalités pour retard commencent à courir, sans qu'il soit nécessaire de procéder à une mise en demeure, le lendemain du jour où le délai contractuel d'exécution des prestations est expiré.

Cette pénalité est calculée par application de la formule suivante :

$$P = V * R / 10 ;$$

dans laquelle :

- P = le montant de la pénalité ;
- V = la valeur des prestations sur laquelle est calculée la pénalité, cette valeur étant égale au montant en prix de base, hors variations de prix et hors du champ d'application de la TVA, de la partie des prestations en retard, ou de l'ensemble des prestations si le retard d'exécution d'une partie rend l'ensemble inutilisable ;
- R = le nombre de jours de retard.

7.1.2. Une fois le montant des pénalités déterminé. Elles sont ensuite déduites du montant du marché actualisé ou révisé TTC.

CHAPITRE 2 : DISPOSITIONS TECHNIQUES

L'ADT – Vaucluse Tourisme édite tout au long de l'année des supports de communication à destination du public et des professionnels.

Les textes pour les traductions nécessaires à ces supports sont transmis par mail et sont récupérés de la même manière (ou via autre système intégré à base de données).

Les travaux demandés consistent à :

- réceptionner et vérifier les éléments techniques transmis (fichiers informatiques),
- établir et transmettre un devis au personnel demandeur pour les lots 1-2-3-4 (NB : il devra être possible d'établir des devis espacés et forfaitaires, afin d'éviter un surcoût de facturation en cas de petites traductions hétérogènes),
- effectuer la traduction selon la demande,
- transmettre par mail (ou autre système intégré à base de données) le travail dans les délais convenus,
- relire et corriger après mise en place du texte (sur page web pour internet ou sur document word, cromalin d'imprimeur, fichier pdf ou épreuve de contrôle pour les éditions)



**Agence Départementale de Développement Touristique
Vaucluse - Tourisme**

12 rue collège de la Croix – BP 50147
84008 Avignon cedex 01
T. 04 90 80 47 00
info@provenceguide.com

Descriptif des Lots

Personne publique

Agence Départementale de Développement Touristique – Vaucluse Tourisme

Pouvoir adjudicateur

Monsieur le Président de l'Agence Départementale de Développement Touristique – Vaucluse
Tourisme

Objet du marché

Traductions **Dossiers de presse et professionnels, brochures, E-news, éditos et Objets
touristiques « Base de données » de l'ADT Vaucluse - Tourisme**

Objet détaillé

LOTS	
N°	DESIGNATION
1	GB : Articles blogs, dossiers de presse et professionnels, brochures, E-news, éditos
1(a)	GB : Objets touristiques de « Base de données »
2	<u>D</u> : Dossiers de presse et professionnels, brochures, E-news, éditos
2(a)	<u>D</u> : Objets touristiques de « Base de données »
3	<u>NL</u> : Dossiers de presse, brochures, E-news, éditos
3(a)	<u>NL</u> : Objets touristiques de « Base de données »
4	<u>I</u> : Dossiers de presse

NB : Date limite de remise des offres : 4 novembre 2015 à 10h

Lot 1 – 2 – 3 - 4				
Dossiers de Presse et professionnels + Brochures + E-news + éditos				
Langues	Documents	Rythme	volume	Délais
GB	E-news « Provence Traveller »	2 à 4 / an	Environ 3 000 mots (variable)	1 semaine
	Articles Blog Presse	Ponctuel	variable	3 jours
	E-news	Environ 10/an	Environ 400 mots (variable)	3 jours/news
	Articles blog oenotourisme	1/mois maxi	variable	3 jours
	Textes éditoriaux pour sites web et campagnes Internet	Environ 10/an	variable	1 semaine
	Courriers divers	Ponctuel		
	Dossiers de presse généraux ou thématiques Ou corrections dossiers existants	Ponctuel	De 10 à 18000 mots	2 semaines
	Brochures et cartes touristiques	Annuel ou biennal		
D	E-news	Environ 10/an	Environ 400 mots (variable)	3 jours/news
	Textes éditoriaux pour sites web et campagnes Internet	Environ 10/an	variable	1 semaine
	Dossiers de presse généraux ou thématiques Ou corrections dossiers existants	Ponctuel	De 10 à 18000 mots	2 semaines
	Courriers divers	Ponctuel		
	Brochures et cartes touristiques	Annuel ou biennal		
NL	E-news	Environ 10/an	Environ 400 mots (variable)	3 jours/news
	Courriers divers	Ponctuel		
	Textes éditoriaux pour sites web et campagnes Internet	Environ 10/an	variable	1 semaine
	Dossiers de presse généraux ou thématiques Ou corrections dossiers existants	Ponctuel	De 10 à 18000 mots	2 semaines
	Brochures et cartes touristiques	Annuel ou biennal		
I	Dossiers de presse	Ponctuel	10 à 18000 mots	3 jours/news

* Editions sous réserve de budget spécifique du département et de changement de stratégie de communication

Le prestataire qui soumissionne au lot n°1-2-3-4 s'engage à accepter toute demande de traduction émanant du service concerné ou de la direction, en cas de mission imprévue et dans la mesure où il peut respecter les délais attendus.

Lot 1(a) – 2(a) - 3(a)
Objets touristiques « base de données » en full web

Langues	Documents	Rythme	volume	Délais
*GB britannique - D - NL	Contenu base de données : mise à jour des pages des adhérents, des festivités, des prestataires etc www.provenceguide.com + sites dédiés	Permanent et selon besoins	variable	Simultané, dès réception mail (5 jours maximum)

Les traductions en lien avec les objets contenus dans la base de données utilisée pour les supports de communication de l'ADT (web et brochures) nécessitent la mise en place d'un **fonctionnement spécifique**.

Le prestataire bénéficiera d'un accès en **connexion directe** afin de pouvoir accéder à la base de données de manière autonome.

L'envoi d'un mail avec en P.J. un fichier d'objets touristiques à traduire alertera les traducteurs du travail à fournir qui accuseront réception et confirmeront le délai de traduction. Le prestataire, lorsqu'il se connectera à la base de données, verra directement les textes en attente de traduction, qu'il n'aura plus qu'à traiter. Ce travail s'étale sur l'année en fonction des modifications en français des « OI » (objets d'information) de la base de données.

***GB britannique** : Comme spécifié dans le tableau ci-dessus, le prestataire s'engage à fournir des traductions anglaises en version « britannique » (version de type US proscrite).

Pour accéder à la base de données : une formation rapide, assurée par l'ADT sera nécessaire (règles de saisie) ; un login et mot de passe seront attribués à chaque traducteur. Ces codes sont strictement personnels. Le traducteur s'engage à ne pas les transmettre à une tierce personne. En cas de remplacement, une demande d'accès à la base de données par un tiers, devra être faite auprès de l'ADT.